TROUSSE D'INFORMATIONS





NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC

Présenté par :





01INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dates	22-23 février 2025
Lieu et adresse	CAPS de l'UQTR
	3351 boulevard des Forges
	Trois-Rivières, QC, G9A 5H7
	GOOGLE MAPS
Personne-	Geneviève Quesnel, Coordonnatrice aux événements
ressource NAQ	
Communications	Toutes les informations se trouveront sur la <u>page de</u>
Communications	<u>l'événement</u> du site internet de NAQ.
	Suite aux inscriptions, chaque club participant à l'événement
	recevra par courriel un lien pour un dossier Dropbox
	personnalisé où seront déposés les différents fichiers
Dropbox	demandés.
	Le lien sera transmis à l'adresse courriel utilisée pour le compte associé au système d'inscriptions.
	Programmes visés
	Provincial 9-10 ans, 11-12 ans, Jeunesse et Junior
	1 Townicial of to ans, it is ans, ocalicase of outflor
	Épreuves offertes
Contenu	Voir l' annexe 5 du Manuel des Règlements 2024-2025 de NAQ.
	MÉMO #4 - LANDRILL
	Éléments obligatoires
	Voir la section 2 de cette trousse.
	Les règlementations provinciales sont appliquées.
Règlementation	Aucune pénalité ou déduction ne sera appliquée lors des
	épreuves de routines dans le cadre de cet événement. Des
	avertissements seront donnés.
Dássansansas	Selon le manuel des règlements de NAQ – annexe 5
Récompenses	(RÉSULTATS SÉPARÉS POUR ÉQUIPES JUNIOR LIBRE ET ÉQUIPES JUNIOR TECHNIQUE)
	Chaque club doit fournir un·e officiel·le certifié·e selon la
	règlementation en vigueur (manuel des règlements 4.5.1).
	Voir le <u>formulaire d'inscriptions</u> à cet effet sur la page de
Officiel·les	l'événement.
	Les officiel·les pratiquant·es doivent annoncer leur intérêt
	à Geneviève Quesnel par courriel au plus tard le 17 janvier
	2025.
	Les entraîneur·es admissibles lors de cet événement doivent
	détenir la formation requise selon le tableau des formations
Entraîneur∙es	indiqué dans la Politique de formation et certification des
	entraîneur∙es en vigueur (minimalement compétition-
	introduction modules 1 à 8).
	Ils/elles doivent être affilié es au sein de NAQ (et détenir tous
	les prérequis en règle et valides).
	Les entraîneur∙es doivent être dûment indiqué∙es dans le

02CONTENU

	formulaire d'inscriptions afin d'avoir accès à l'événement.	
Figures et TRE pour les éléments obligatoires	9-10 ans: • Jambe de ballet simple • Neptune (jusqu'à la position queue de poisson) 11-12 ans: • Jambe de ballet tendue • Pylône Jeunesse: • Vénus • Fouet, vrille continue de 720° Junior (tech et libre): • TRE d'équipe #2 • TRE d'équipe #4 (fin en position groupée)	
Flexibilité	Voir l' annexe 7 du Manuel des Règlements 2024-2025 de NAQ.	
Déroulement	Sessions de commentaires avec les contrôleurs techniques suite aux épreuves de routines (selon les indications sur l'horaire). Les épreuves de landrill auront lieu en gymnase.	

03 INSCRIPTIONS ET FRAIS

Date limite des inscriptions	Vendredi 13 décembre 2024, à 13h00.	
Mode d'inscription	Processus et site en ligne - transmis par courriel. Ouverture des inscriptions : 3 décembre 2024.	
Frais d'inscriptions	Les coûts d'inscriptions sont ceux indiqués dans la <u>Politique</u> relative aux revenus de Natation Artistique Québec.	
	Frais d'athlètes25\$ par athlète Frais de club65\$	
	Entrée individuelle45\$ par entrée Équipe120\$ par entrée	
	La facturation sera émise à la suite de la tenue de l'événement. Après la période de validation des inscriptions, les forfaits	
Forfaits et substituts	(scratchs) devront être soumis par courriel à Geneviève Quesnel. Après la parution des ordres de passage, les forfaits (scratchs) devront être indiqués le matin de l'événement à la table des arbitres.	
	Les substituts pourront être indiqué.es soit à l'inscription, soit sur une feuille à compléter à la table des arbitres pendant l'événement.	
Remboursements	Les frais d'inscription des athlètes aux compétitions sont non	
Inscriptions tardives	Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à <u>Geneviève Quesnel</u> , et seront assujetties à des pénalités de retard (selon la <u>Politique</u> <u>relative aux revenus 5.1.1</u>).	

04 FICHIERS MUSICAUX

Date limite de transmission	10 février 2025 à 23h59. Des frais supplémentaires seront appliqués pour toute musique transmise en retard (voir la <u>Politique relative aux revenus 5.2.1</u>).
Mode de transmission	Dossier Dropbox (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
Format et nomenclature	Selon l'annexe 4 du <u>manuel des règlements de NAQ</u> .

05CARTES DE DÉCLARATION

Date limite de transmission	Les cartes de toutes les épreuves devront être complètement téléchargées avant le 10 février 2025 à 23h59. Prendre note que nous ne relancerons pas les clubs concernant l'envoi de leurs cartes. Les cartes de déclaration seront importées dans le système de pointage et considérées comme définitives le 11 février 2025. Des frais supplémentaires seront appliqués pour tout fichier transmis en	
Format	retard (voir la <u>Politique relative aux revenus 5.2.4</u>). Les cartes de déclaration doivent être produites avec le système ISS.	
Mode de transmission	Dossier Dropbox (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).	
Nomenclature	Selon l'annexe 4 du <u>manuel des règlements de NAQ</u> .	

06 ÉCHÉANCIER

3 DÉCEMBRE 2024	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
13 DÉCEMBRE 2024, 13H00	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
16 AU 19 DÉCEMBRE 2024	PÉRIODE DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS
10 FÉVRIER 2025	TRANSMISSION DES MUSIQUES ET DES CARTES DE DÉCLARATION

07INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Bassin de compétition : 25m X 8 corridors. Profond seulement.

Bassin d'échauffement : 25m X 8 corridors.

Le bassin d'échauffement sera disponible selon les indications inscrites à l'horaire.

La gélatine devra être appliquée dans les vestiaires prédéterminés et réservés uniquement à cet effet.

Un gymnase indiqué sera l'endroit désigné comme salle de repos et pour les repas.

Les vestiaires seront partagés avec d'autres usagers du centre sportif, **les athlètes devront** s'installer dans les sections assignées.

Gradins: 150 à 200 places disponibles

La cantine sera installée au 2° étage près des gradins. Des collations, breuvages et repas y seront servis. Les paiements acceptés seront argent comptant et débit.

Le menu sera disponible la semaine avant l'évènement sur la page Facebook du club Maralga.

Stationnement GRATUIT la fin de semaine.

Hôtels suggérés :

- Hotel Gouverneur
- Les suites de Laviolette Delta Trois-Rivières
 - **Possibilité d'avoir des tarifs préférentiels de groupe pour des lots de 10 chambres et plus. Appeler au 819-376-1991 option 2 pour avoir de l'information.
- Holiday INN Express et suites Trois-Rivières

Des kiosques de Jolyn et de Top Top seront présents pour la durée de l'événement.

Merci aux commanditaires de la compétition :

- URLS de la Mauricie
- IDE-TR
- Producteurs laitiers de la Mauricie